

Charte IA & apprentissages Aurlom BTS+

Usages autorisés, usages interdits, esprit critique, accompagnement pédagogique et protection des données.

Dernière mise à jour : 21 juin 2026

Aurlom BTS+ inscrit l'intelligence artificielle dans une démarche pédagogique structurée, progressive et responsable. L'IA peut accompagner les apprentissages, aider les étudiants à s'entraîner, favoriser la personnalisation des parcours et soutenir les équipes pédagogiques dans le suivi des progressions.

L'intelligence artificielle ne se substitue ni au travail personnel, ni à l'esprit critique, ni à l'accompagnement des enseignants, ni aux exigences propres aux diplômes préparés.

Principes directeurs

Principe	Signification
Accompagner	L'IA peut soutenir l'étudiant dans son apprentissage
Responsabiliser	L'étudiant doit comprendre, vérifier et s'approprier ce qu'il produit
Encadrer	Les usages doivent être compatibles avec les règles pédagogiques, éthiques et réglementaires
Protéger	Les données personnelles, sensibles ou confidentielles ne doivent pas être exposées dans des outils non autorisés

Usages autorisés

Usage autorisé	Exemple
Reformulation d'un cours	Demander une explication plus simple d'une notion vue en classe
Création de fiches de révision	Transformer un cours en plan de révision ou en synthèse
Entraînement	Générer des questions d'entraînement ou des quiz
Préparation orale	Simuler un entretien, un oral ou une présentation
Aide méthodologique	Comprendre une consigne, structurer une réponse, organiser un plan
Correction de forme	Améliorer l'orthographe, la clarté ou la présentation d'un texte
Recherche d'idées	Explorer des pistes avant un travail personnel
Autoévaluation	Demander des questions pour vérifier sa compréhension

Usage autorisé	Exemple
Organisation	Préparer un planning de travail ou de révision

Usages interdits ou non conformes

Usage interdit ou non conforme	Explication
Faire réaliser intégralement un devoir par l'IA	Le travail rendu ne permet plus d'évaluer les compétences réelles de l'étudiant
Copier-coller une réponse générée sans vérification	Les contenus générés peuvent être faux, incomplets ou inadaptés
Utiliser l'IA pendant une évaluation sans autorisation	Cela peut constituer une fraude ou un manquement aux règles d'évaluation
Présenter un contenu généré comme un travail personnel sans l'avoir compris	L'étudiant doit être capable d'expliquer ce qu'il remet
Saisir des données personnelles sensibles dans un outil IA non autorisé	Cela peut poser un problème de confidentialité et de protection des données
Utiliser l'IA pour contourner les consignes d'un enseignant	Les règles pédagogiques données pour chaque travail doivent être respectées
Produire de faux documents ou de fausses informations	Toute falsification est contraire aux exigences académiques et professionnelles

Déclaration de l'usage de l'IA

Selon les consignes données par les enseignants, il peut être demandé à l'étudiant de déclarer l'usage de l'IA dans un travail. Cette déclaration peut préciser l'outil utilisé, le type d'aide demandée, la partie du travail concernée et la manière dont l'étudiant a vérifié, adapté ou retravaillé le contenu.

Protection des données personnelles

Les étudiants, apprentis et équipes pédagogiques doivent éviter de saisir dans un outil d'IA non autorisé :

- des informations personnelles sensibles ;
- des données médicales ;
- des informations relatives à une situation de handicap ;
- des données concernant une entreprise partenaire ;
- des informations confidentielles issues d'un contrat d'apprentissage ;
- des documents internes non destinés à être diffusés ;
- des données permettant d'identifier inutilement une personne.

Esprit critique et vérification

Les réponses produites par une intelligence artificielle peuvent contenir des erreurs, des approximations, des oublis ou des informations non vérifiées. L'étudiant doit vérifier les informations importantes, comparer les réponses avec le cours, confronter les contenus aux sources officielles et demander conseil à un enseignant en cas de doute.

Rôle des enseignants

Les enseignants conservent un rôle central dans l'encadrement pédagogique de l'IA. Ils peuvent autoriser ou interdire certains usages, préciser les règles applicables à une évaluation, expliquer les bons usages de l'IA, accompagner les étudiants dans la vérification des contenus et évaluer les compétences réelles de l'étudiant.

Dashboards IA et suivi des apprentissages

Dans le cadre de ses projets pédagogiques 2026, Aurlom BTS+ développe une réflexion autour de tableaux de bord et d'outils numériques permettant de mieux suivre les apprentissages et d'accompagner les parcours. Ces outils ont vocation à soutenir le suivi de la progression, l'identification des difficultés, la personnalisation de l'accompagnement, la préparation aux examens et la prévention des décrochages.

Engagement d'Aurlom BTS+

- développer une approche pédagogique et responsable de l'IA ;
- respecter les données personnelles et la confidentialité ;
- préserver l'équité entre les étudiants ;
- former les étudiants à un usage critique et vérifié ;
- faire de l'IA un levier de progression, non un raccourci qui vide le travail de son sens.

Certification Qualiopi

Aurlom BTS+ est certifié Qualiopi au titre des actions de formation par apprentissage. Certificat ICPF n° B01873, valide du 10/09/2024 au 09/09/2027.

Contact qualité : qualite@aurlom.com